

## LA GRILLE D'EVALUATION "SCORE DU RISQUE DE CHUTE" CES

Pour faciliter le repérage des seniors à risque de chutes, adapter leur orientation vers les ressources gérontologiques du territoire, le risque de chute peut être évalué à l'aide de la grille SRC-CES que vous trouvez ci-dessous.

Cet outil de repérage et d'aide à la décision prend en compte :

- 2 caractéristiques sociodémographiques du sujet (sexe et situation familial)
- 3 questions déclaratives portant sur l'arthrose, les antécédents de chutes et la consommation de psychotropes.
- 1 test clinique, celui de l'appui unipodal.

Les résultats se classent en 3 catégories dont dépend la stratégie d'intervention à adopter :

### **1. Risque de chute faible ((SRC-CES entre 0 et 3)**

→ Information et remise de la fiche « prévenir la chute conseils pratiques » sur la prévention des risques de chute.

### **2. Risque de chute modéré ((SRC-CES entre 4 et 6 ) :**

→ Ateliers de prévention des chutes comme ceux proposés par la PPC.

### **3. Risque de chute élevé ((SRC-CES entre 7 et 12) :**

→ Orientation vers une évaluation individuelle téléphonique avec une Coordonnatrice Parcours Patient (CPP) de la Plateforme de prévention de chute.

Centrée autour des facteurs de risque de chute, cet entretien permettra de proposer au patient un plan personnalisé de prévention incluant le cas échéant une orientation, en accord avec le médecin traitant, vers une évaluation clinique approfondie en consultation spécialisée ou hospitalisation de jour dédiées aux problèmes de marche et d'équilibre.

Pour ces 3 axes d'intervention, vous trouverez les documents descriptifs ou documents nécessaires ci-dessous : documents, plateforme de prévention de chute.

Bien sûr ces scores restent standardisés et sont à corrélérer avec votre sens clinique et vos observations. Toute réorientation peut être modifiable et adaptable dans le temps.

L'essentiel reste de lutter contre la banalisation de la chute et de faire prendre conscience aux séniors des différentes ressources disponibles à partir desquelles ils puissent construire leur parcours personnalisé de prévention adapté à leurs capacités et leurs besoins ou attentes.